



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

22 MAI 2015 11 1

LE MINISTRE

Paris, le 19 MAI 2015

Nos Réf. : FCP/2015/23241

Vos Réf. : N° 0104215

Votre lettre du 16/04/2015

Madame la Députée,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dispositions fiscales applicables au capital-prêt accordé aux anciens mineurs qui ont racheté leurs avantages en nature.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et ai prescrit un examen attentif de ce dossier. Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de mes respectueux hommages.



Michel SAPIN

Madame Paola ZANETTI
Députée de la Moselle
Conseillère régionale de Lorraine
BP 80087
57503 Saint-Avold Cedex

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS